

La revue financière

Publication du ministère des Finances

Faits saillants des résultats financiers de mars 1998

Excédent budgétaire de 63 millions de dollars en mars 1998

Un excédent budgétaire de 63 millions de dollars a été enregistré en mars 1998, comparativement à un déficit de 1,8 milliard en mars 1997.

L'augmentation de 2,8 milliards de dollars des recettes budgétaires est essentiellement attribuable à la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés. Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers ont grimpé de 1,1 milliard. Environ la moitié de cette hausse découle de facteurs particuliers, y compris l'incidence des remboursements moins élevés au titre de l'impôt des particuliers en mars 1998 et un transfert de fonds au Compte de perception de l'impôt provincial en mars 1997. Le reste de l'augmentation est essentiellement attribuable à la forte croissance de l'économie. Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés se sont accrues de 1,2 milliard, reflétant ainsi la hausse des paiements finals relativement à l'année d'imposition 1997.

Les augmentations des prestations d'assurance-emploi (en hausse de 0,3 milliard), des transferts en espèces aux autres administrations (en hausse de 0,4 milliard) et des dépenses de fonctionnement et en capital (en hausse de 0,4 milliard) expliquent l'augmentation de 1 milliard de dollars des dépenses de programmes d'un exercice à l'autre. L'augmentation des prestations d'assurance-emploi est liée à la chronologie des paiements, étant donné que le nombre de chômeurs était plus faible. Les transferts en vertu de l'ancien Financement des programmes établis, relativement aux moins-payés de 1995-96, expliquent la plus grande partie de l'augmentation des transferts aux autres administrations. L'augmentation des dépenses de fonctionnement et en capital est attribuable à un règlement judiciaire et à la chronologie des paiements.

Cumul de l'année : excédent budgétaire de 4,2 milliards de dollars

Pour la période d'avril 1997 à mars 1998, l'excédent budgétaire s'est établi à 4,2 milliards de dollars, par rapport à un déficit budgétaire de 9,6 milliards au cours de la période correspondante de 1995-96.

- Les recettes budgétaires ont augmenté de 10,0 milliards, ou 7,3 p. 100, d'un exercice à l'autre. La totalité de la hausse est attribuable à la croissance de l'économie.
- Les dépenses de programmes ont diminué de 2,8 milliards, ou 2,7 p. 100, reflétant principalement l'incidence des mesures de compression introduites dans les budgets de 1994 et de 1995.
- Les frais de la dette publique ont diminué de 1,0 milliard, ou 2,3 p. 100, ce qui reflète la baisse des taux d'intérêt, particulièrement les taux à court terme.

Présentation des résultats finals à l'automne

Les résultats financiers d'avril 1997 à mars 1998 ne sont pas finals, en ce qui a trait à l'exercice 1997-98. Il reste à faire les redressements comptables habituels de fin d'exercice.

- De façon cohérente avec les principes comptables du gouvernement, ces redressements comptables de fin d'exercice comprennent les augmentations des dépenses de programmes pour inclure les coûts des engagements pris au cours de l'exercice, à l'égard desquels aucun paiement n'a été fait en 1997-98. Des redressements ont aussi été apportés aux recettes budgétaires, essentiellement pour refléter les fonds en transit à la fin de l'exercice.
- Selon les résultats financiers cumulatifs, combinés à l'évolution prévue au cours de la période de fin d'exercice, en incluant l'incidence des engagements annoncés dans le budget de 1998, comme les bourses d'études canadiennes du millénaire, un budget équilibré sera présenté en 1997-98.

Les résultats financiers vérifiés finals seront présentés dans le *Rapport financier annuel*, dont la publication est prévue à l'automne 1998.



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

Canada

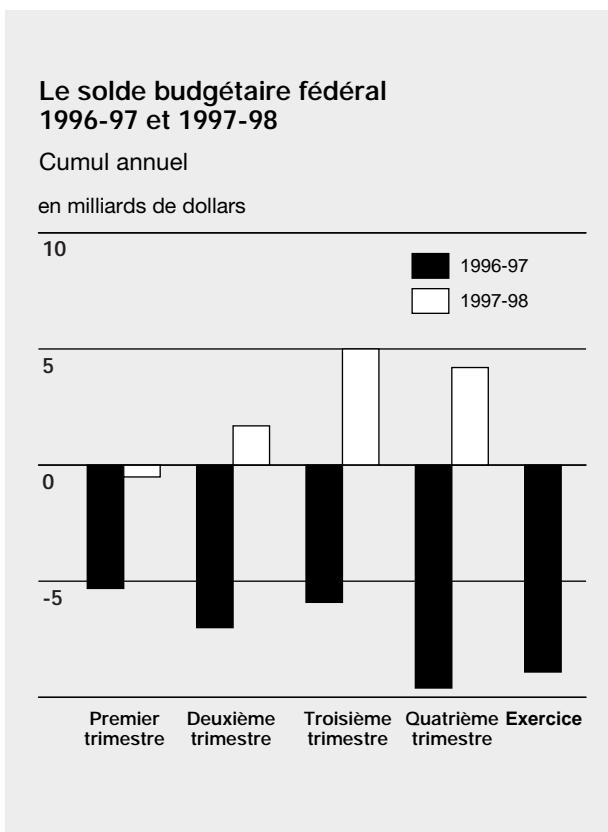
La revue financière

Tableau 1

État sommaire des opérations

	mars		d'avril à mars	
	1997	1998	1996-97	1997-98
	(en millions de dollars)			
Opérations budgétaires				
Recettes	12 422	15 271	137 312	147 320
Dépenses de programmes	-10 434	-11 478	-102 198	-99 437
Excédent de fonctionnement	1 988	3 793	35 114	47 883
Frais de la dette publique	-3 798	-3 730	-44 750	-43 716
Déficit ou excédent	-1 810	63	-9 636	4 167
Opérations non budgétaires				
Besoins financiers ou excédent (opérations de change exclues)	157	1 396	1 132	12 716
Opérations de change	-2 058	-2 871	-7 524	-1 840
Total des besoins financiers ou excédent	-1 901	-1 475	-6 392	10 876
Opérations de la dette non échue	6 377	2 163	7 192	-9 896

Remarque : Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins financiers nets.



Augmentation de 10,0 milliards de dollars des recettes budgétaires d'avril 1997 à mars 1998

D'avril 1997 à mars 1998, les recettes budgétaires ont augmenté de 10,0 milliards de dollars, ou 7,3 p. 100, d'un exercice à l'autre. L'augmentation reflète surtout la forte croissance soutenue de l'économie.

- Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté de 6,2 milliards, ou 9,8 p. 100. Cette hausse est attribuable aux hausses des impôts payés lors du dépôt des déclarations et aux acomptes provisionnels trimestriels, relativement à la croissance plus forte des revenus au cours de l'année d'imposition 1996, ainsi qu'à des retenues sur salaires plus élevées, conformément aux fortes améliorations de l'emploi depuis le début de l'exercice précédent.
- Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés se sont accrues de 4,3 milliards, ou 26,5 p. 100, en raison d'une hausse des bénéfices des sociétés, à la suite du renforcement de l'économie. Les rentrées de la période de règlement en mars 1998, relativement aux sociétés dont l'année d'imposition s'est terminée à la fin de décembre 1997, se sont établies à 1,2 milliard.
- Les cotisations d'assurance-emploi ont baissé de 1,0 milliard, ou 5,3 p. 100. La plus grande partie de cette baisse est attribuable à l'incidence du changement aux exigences de versement mises en vigueur en

Tableau 2

Recettes budgétaires

	mars		d'avril à mars		Variation (en %)
	1996	1997	1996-97	1997-98	
(en millions de dollars)					
Impôts sur le revenu					
Impôt sur le revenu des particuliers	2 948	4 075	63 175	69 338	9,8
Impôt sur le revenu des sociétés	3 131	4 361	16 102	20 373	26,5
Autres	175	202	2 449	2 415	-1,4
Total des recettes d'impôt sur le revenu	6 254	8 638	81 726	92 126	12,7
Cotisations d'assurance-emploi	1 866	1 781	19 800	18 758	-5,3
Taxes et droits d'accise					
Taxe sur les produits et services	1 765	1 803	16 658	18 126	8,8
Droits de douane à l'importation	204	284	2 503	2 588	3,4
Taxes de vente et d'accise	595	698	8 028	8 450	5,3
Total des taxes et des droits d'accise	2 564	2 785	27 189	29 164	7,3
Total des recettes fiscales	10 684	13 204	128 715	140 048	8,8
Recettes non fiscales	1 738	2 067	8 597	7 272	-15,4
Total des recettes budgétaires	12 422	15 271	137 312	147 320	7,3

janvier 1997. Cela a donné lieu à une augmentation ponctuelle d'environ 1 milliard des recettes tirées des cotisations au cours du dernier trimestre de 1996-97.

L'incidence des taux de cotisation plus faibles a été contrebalancée par l'augmentation de la population active occupée.

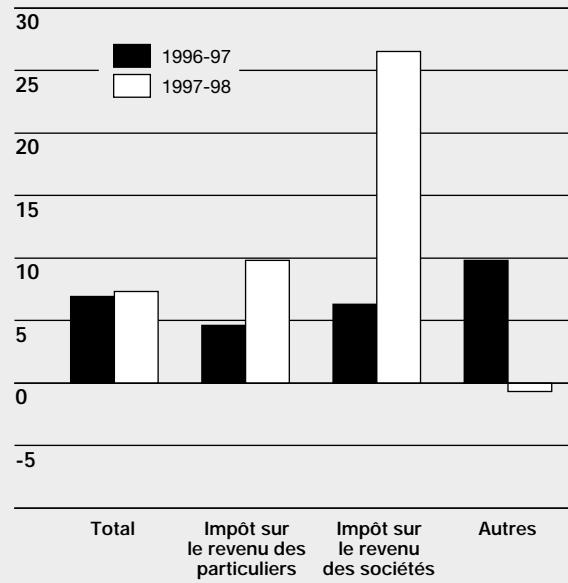
- Les recettes nettes de TPS ont augmenté de 1,5 milliard, ou 8,8 p. 100, selon la croissance des dépenses de consommation assujetties à cette taxe.
- Les droits de douane à l'importation ont légèrement augmenté, puisque la forte croissance des importations constatée en 1997 a plus que contrebalancé l'incidence des réductions tarifaires. Les autres taxes et droits d'accise se sont accrûs de 0,4 milliard, ou 5,3 p. 100.
- Les recettes non fiscales, qui comprennent les revenus de placements et les autres recettes non fiscales comme les honoraires et les produits de la vente, entre autres, ont baissé de 1,3 milliard, ou 15,4 p. 100. La diminution découle de l'inscription dans les résultats de 1996-97 du produit (1,5 milliard) tiré de la vente du Système de navigation aérienne.

En fonction des résultats cumulatifs, il est prévu que le résultat final des recettes budgétaires sera un peu plus élevé que celui qui est prévu dans le budget de février 1998. Le résultat final dépendra des sommes reçues en mars 1998, mais qui ne seront remises au receveur général qu'en avril 1998.

Recettes budgétaires 1996-97 et 1997-98

Augmentation d'une année sur l'autre, d'avril à mars

variation en pourcentage



Baisse de 2,8 milliards de dollars des dépenses de programmes d'avril 1997 à mars 1998

Les dépenses de programmes ont baissé de 2,8 milliards de dollars, ou 2,7 p. 100, d'avril 1997 à mars 1998, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des dépenses découle principalement de l'incidence des mesures de compression introduites dans les budgets de 1994 et de 1995 et, à un moindre degré, de la croissance de l'économie.

Les principaux transferts aux personnes ont augmenté de 0,2 milliard de dollars, uniquement en raison de la hausse des prestations aux aînés (en hausse de 0,6 milliard), alors que les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 0,5 milliard.

- La hausse des prestations aux aînés reflète une augmentation du nombre de personnes admissibles aux prestations et de la moyenne des prestations, qui sont indexées sur l'inflation.
- La baisse des prestations d'assurance-emploi est surtout attribuable à la diminution du nombre de prestataires, traduisant principalement l'incidence des mesures de réforme et une baisse du nombre de chômeurs.

Les principaux transferts aux autres administrations ont chuté de 2,5 milliards de dollars, reflétant la réduction des transferts en espèces au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS). En revanche, les transferts fiscaux ont augmenté de 0,3 milliard.

• Dans le budget de février 1995, le gouvernement avait fixé à 25,1 milliards les droits en vertu du TCSPS en 1997-98, en baisse de 1,8 milliard par rapport à 1996-97. Ces droits sont versés aux provinces sous forme de transferts de points d'impôt et en espèces. Le transfert de points d'impôt représente la valeur de la marge fiscale que réserve le gouvernement fédéral aux provinces, ce qui leur permet d'augmenter leurs taux d'imposition d'un montant équivalent sans que les contribuables ne s'en ressentent. La valeur du transfert de points d'impôt augmente donc en fonction de la croissance des assiettes fiscales applicables. Par conséquent, les transferts en espèces représentent la différence entre les droits et la valeur accrue du transfert des points d'impôt. Comme il s'agit d'une somme résiduelle, les transferts en espèces, qui font partie des dépenses de programmes, sont touchés non seulement par le changement apporté aux droits, mais aussi par la croissance de la valeur du transfert de points d'impôt. Les transferts en espèces au titre du TCSPS ont diminué de 2,7 milliards d'avril 1997 à mars 1998, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. De ce montant, environ 1,8 milliard est attribuable à la réduction des droits et le reste, à l'augmentation de la valeur du transfert de

points d'impôt. Le gouvernement a annoncé que l'apport en espèces du transfert au titre du TCSPS ne diminuera pas en deçà de 12,5 milliards pendant la période de 1997-98 à 2002-03. La loi liée à ce changement est en cours d'étude au parlement. En vertu de la loi actuelle, le transfert en espèces ne peut être inférieur à 11 milliards.

- L'augmentation des transferts fiscaux est essentiellement attribuable aux paiements finals du Financement des programmes établis (remplacé depuis par le TCSPS) pour l'exercice 1995-96. De plus, les transferts du Programme de péréquation ont légèrement augmenté.

Les dépenses de programmes directes, c'est-à-dire le total des dépenses de programmes moins les principaux transferts aux personnes et aux autres administrations, ont baissé de 0,4 milliard de dollars d'avril 1997 à mars 1998, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Sont compris dans cette composante les subventions et autres paiements de transfert, les paiements aux sociétés d'État ainsi que les dépenses de fonctionnement et en immobilisations du gouvernement, dont la défense. À la différence de la réduction des droits accordés aux autres administrations, qui est entrée en vigueur en 1996-97, les mesures de compression introduites dans les budgets de 1994 et 1995 ont entraîné des réductions importantes commençant en 1995-96. En outre, les mesures de compression annoncées dans le cadre de l'Examen des programmes prévu dans le budget de mars 1996 réduiront davantage les dépenses liées à cette composante en 1998-99.

Dépenses budgétaires 1996-97 et 1997-98

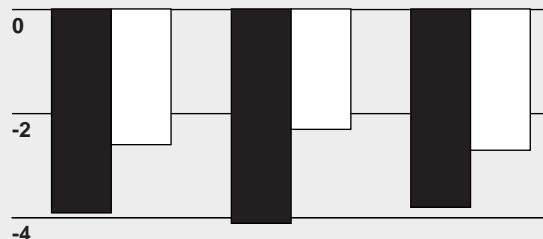
Augmentation d'une année sur l'autre, d'avril à mars

variation en pourcentage

4

1996-97
1997-98

2



Total

Frais de la dette publique

Dépenses de programmes

Tableau 3

Dépenses budgétaires

	mars		d'avril à mars		Variation	
	1997	1998	1996-97	1997-98		
(en millions de dollars)						
Paiements de transfert						
Particuliers						
Prestations aux personnes âgées	1 841	1 894	21 594	22 212	2,9	
Prestations d'assurance-emploi	1 176	1 479	12 352	11 897	-3,7	
Total	3 017	3 373	33 946	34 109	0,5	
Autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	1 051	1 103	14 911	12 233	-18,0	
Transferts fiscaux	607	1 012	9 150	9 446	3,2	
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-167	-156	-2 012	-2 120	5,4	
Total	1 491	1 959	22 049	19 559	-11,3	
Subventions et autres transferts						
Agriculture	90	150	899	804	-10,6	
Affaires étrangères	338	362	1 881	1 825	-3,0	
Développement des ressources humaines	173	272	1 826	1 622	-11,2	
Affaires indiennes et du Nord	179	221	3 428	3 660	6,8	
Industrie et développement régional	278	332	1 725	1 902	10,3	
Anciens combattants	113	114	1 363	1 368	0,4	
Autres	1 853	1 530	4 554	4 633	1,7	
Total	3 024	2 981	15 676	15 814	0,9	
Total des transferts	7 532	8 313	71 671	69 482	-3,1	
Paiements aux sociétés d'État						
Société Radio-Canada	100	61	997	863	-13,4	
Société canadienne d'hypothèques et de logement	197	135	1 898	1 663	-12,4	
Autres	108	86	1 220	1 080	-11,5	
Total	405	282	4 115	3 606	-12,4	
Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital						
Défense	687	811	8 712	8 552	-1,8	
Ensemble des autres dépenses ministérielles	1 810	2 072	17 700	17 797	0,5	
Total	2 497	2 883	26 412	26 349	-0,2	
Total des dépenses de programmes	10 434	11 478	102 198	99 437	-2,7	
Frais de la dette publique	3 798	3 730	44 750	43 716	-2,3	
Total des dépenses budgétaires	14 232	15 208	146 948	143 153	-2,6	

La revue financière

Tableau 4

Solde budgétaire et besoins financiers ou excédent

	mars		d'avril à mars	
	1997	1998	1996-97	1997-98
(en millions de dollars)				
Déficit (-) ou excédent (+)	-1 810	63	-9 636	4 167
Prêts, placements et avances				
Sociétés d'État	-4	148	874	1 243
Autres	-54	0	-465	-301
Total	-58	148	409	942
Comptes à fins déterminées				
Compte du Régime de pensions du Canada	467	803	117	459
Comptes de pension de retraite	2 570	2 692	8 751	8 083
Autres	87	207	528	26
Total	3 124	3 702	9 396	8 568
Autres opérations	-1 099	-2 517	963	-961
Total des opérations non budgétaires	1 967	1 333	10 768	8 549
Besoins financiers ou excédent (opérations de change exclues)	157	1 396	1 132	12 716
Opérations de change	-2 058	-2 871	-7 524	-1 840
Total des besoins financiers ou excédent	-1 901	-1 475	-6 392	10 876

Tableau 5

Besoins financiers ou excédent et opérations de la dette non échue

	mars		d'avril à mars	
	1997	1998	1996-97	1997-98
(en millions de dollars)				
Total des besoins financiers ou excédent	-1 901	-1 475	-6 392	10 876
Opérations de la dette non échue				
Payables en dollars canadiens				
Obligations négociables	-1 989	-1 810	29 671	11 978
Obligations d'épargne du Canada	-259	-145	2 076	-2 900
Bons du Trésor	7 000	3 100	-30 700	-23 100
Autres	-1	-1	-11	-11
Sous-total	4 751	1 144	1 036	-14 033
Moins dette non échue détenue par le gouvernement	194	98	152	241
Total	4 945	1 242	1 188	-13 792
Payables en devises				
Obligations négociables	0	629	2 743	3 409
Billets et prêts	0	0	0	0
Bons du Canada	1 410	436	1 450	984
Billets du Canada	22	-144	1 811	-497
Total	1 432	921	6 004	3 896
Total des opérations de la dette non échue	6 377	2 163	7 192	-9 896
Variation de l'encaisse	4 476	688	800	980

Tableau 6

Encaisse, dette non échue et dette au 31 mars

	1997	1998
	(en millions de dollars)	
Encaisse en fin de période		
En dollars canadiens	9 254	10 293
En devises	89	49
Total de l'encaisse	9 343	10 342
Solde de la dette non échue		
Payable en dollars canadiens		
Obligations négociables	282 436	294 541
Bons du Trésor	135 400	112 300
Obligations d'épargne du Canada	33 503	30 593
Autres	3 467	3 456
Total partiel	454 806	440 890
<i>Moins :</i>		
Dette non échue détenue par le gouvernement	883	846
Total	453 923	440 044
Payable en devises		
Obligations négociables	12 257	15 869
Billets et prêts	0	0
Bons du Canada	8 436	9 420
Billets du Canada	2 121	1 624
Total	22 814	26 913
Total de la dette non échue	476 737	466 957

- Au chapitre des dépenses de programmes directes, les paiements aux sociétés d'État ont diminué de 0,5 milliard et les dépenses de fonctionnement et en immobilisations, de 0,1 milliard. Ces baisses reflètent principalement l'incidence des mesures de compression, quoique l'incidence nette ait été limitée par la chronologie des paiements et les coûts liés aux élections générales de juin 1997. Les autres transferts ont légèrement augmenté, partiellement en raison des dépenses découlant des inondations au Manitoba et de la tempête de verglas dans l'Est du Canada.

Baisse de 1,0 milliard de dollars des frais de la dette publique d'avril 1997 à mars 1998

Les frais de la dette publique ont chuté de 1,0 milliard de dollars, ou 2,3 p. 100, d'un exercice à l'autre. Cette baisse traduit la réduction de la moyenne des taux d'intérêts effectifs sur la dette du gouvernement fédéral.

Excédent financier en 1997-98

Même si les résultats budgétaires finals ne sont pas disponibles avant l'automne 1998, les résultats de l'excédent financier d'avril à mars ne différeront pas de

façon importante des résultats vérifiés finals, étant donné que les résultats financiers mesurent la différence entre les encaissements et les décaissements du gouvernement, tandis que les résultats du solde budgétaire sont établis selon une comptabilité de caisse modifiée. Les résultats de l'excédent financier sont généralement supérieurs à l'excédent budgétaire, puisque le premier comprend les opérations d'emprunts, d'investissement et d'avances, les comptes de pension des fonctionnaires, d'autres comptes à fins déterminées et les changements aux autres actifs et passifs financiers. Ces activités sont incluses dans les opérations non budgétaires. De plus, l'excédent budgétaire est en grande partie établi en fonction de la comptabilité d'exercice. La conversion de la comptabilité d'exercice à la comptabilité de caisse est aussi reflétée dans les opérations non budgétaires. En bout de ligne, celles-ci fournissent habituellement une ressource nette au gouvernement.

Les opérations non budgétaires ont fourni une ressource nette de 8,5 milliards de dollars au gouvernement d'avril 1997 à mars 1998, comparativement à 10,8 milliards au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse est attribuable au transfert d'avoirs de retraite à Nav Canada et au paiement spécial ponctuel à la Fondation canadienne pour l'innovation.

La revue financière

L'excédent budgétaire de 4,2 milliards de dollars et une ressource nette provenant des opérations non budgétaires de 8,5 milliards ont donné lieu à un apport financier de 12,7 milliards, excluant les opérations de change, au 31 mars 1998. Le budget de février 1998 prévoyait un excédent financier, excluant les opérations de change, de 12,0 milliards pour 1997-98. Une ressource nette de 1,1 milliard a été dégagée en 1996-97.

L'objectif du Compte du fonds des changes est de favoriser l'ordre et la stabilité des marchés de change. Il accomplit cette fonction en achetant des devises (en vendant des dollars canadiens) lorsqu'il y a des pressions à la hausse sur le dollar canadien et en vendant des devises (en achetant des dollars canadiens) en cas de pression à la baisse. Les estimations préliminaires indiquent un besoin net de 1,8 milliard de dollars pour les opérations de change en 1997-98, comparativement à 7,5 milliards en 1996-97.

Il découle des estimations préliminaires qu'il y a eu un excédent financier, y compris les opérations de change, de 10,9 milliards de dollars en 1997-98, par rapport à un besoin net de 6,4 milliards en 1996-97.

Le gouvernement fédéral a remboursé une tranche de 9,9 milliards de sa dette contractée sur les marchés. De plus, la structure de la dette du gouvernement a été

considérablement modifiée, afin de réduire davantage les risques liés aux variations imprévues des taux d'intérêt. La part de la dette en instruments à court terme à taux flottant, essentiellement les bons du Trésor, a été réduite, tandis que celle en instruments à long terme a augmenté.

Compte de service et de réduction de la dette

En juin 1991, le projet de loi instituant le Compte de service et de réduction de la dette a reçu la sanction royale. Ainsi, depuis le 1^{er} avril 1991, toutes les recettes perçues au titre de la taxe sur les produits et services, diminuées des crédits de taxes sur les intrants, des remboursements et du crédit pour faibles revenus de même que le produit net tiré de la vente de sociétés d'État et les dons à l'État affectés à la réduction de la dette doivent, d'après la loi, être versés directement au Compte. Le solde de celui-ci ne peut servir qu'à acquitter les frais de service de la dette et, en dernier lieu, à rembourser celle-ci. Le Compte est vérifié annuellement par le vérificateur général du Canada. Dans ses remarques sur les états financiers de 1996-97, le vérificateur général a posé la question de l'utilité du Compte, en raison de la nature fondamentale du Trésor. Le gouvernement a répondu qu'il étudierait la question.

Tableau 7

Compte de service et de réduction de la dette

	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97
(en millions de dollars)						
Recettes brutes de TPS	29 564	30 516	32 652	36 715	38 048	40 733
Moins :						
Remboursements	11 330	12 138	14 271	17 112	18 874	19 782
Crédit trimestriel aux contribuables à faibles revenus	2 262	2 503	2 685	2 816	2 799	2 872
Recettes nettes de TPS	15 168	14 868	15 696	16 787	16 374	18 079
Pénalités et intérêts perçus au titre de la TPS	19	71	90	129	135	159
Produits de la liquidation des participations dans les sociétés d'État et des actions de sociétés d'État	2	110			325	
Dons à l'État	0,4	0,1	0,2	0,5	0,3	0,3
Produits pour le Compte	15 190	15 050	15 786	16 916	16 835	18 238

Source : *Comptes publics du Canada – 1997*

Pour toute demande d'exemplaires supplémentaires ou d'abonnement, s'adresser au Centre de distribution, au (613) 995-2855. Pour tout autre renseignement concernant cette publication, communiquer avec Paul Rochon, au (613) 996-9447. Également diffusé sur Internet au <http://www.fin.gc.ca/>. This publication is also available in English.

Mai 1998

